



**Me Jocelyn Ouellette**  
jo@rbavocats.ca  
514-436-0759

Montréal, le 5 mars 2026

PAR COURRIEL : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)  
ET PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE (SDÉ)

**Me Carolina Rinfret**  
**SECÉTAIRE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE**  
500, boul. René-Lévesque Ouest  
5<sup>e</sup> étage, bureau 5.100  
Montréal, QC, H2Z 1W7

**DOSSIER :** **R-4320-2025** : Énergir - Demande portant sur diverses mesures en lien avec le GSR

**Objet :** **Planification d'audience du RNCREQ (Sujet #1)**  
Notre dossier: 1432-011

---

Chère consoeur,

Conformément à la correspondance de la Régie du 27 février dernier ([A-0017](#)), voici les informations utiles à la planification de l'audience du RNCREQ à l'égard du dossier mentionné en objet :

- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins de Énergir :
  - Panel 1 : 20 minutes;
  - Panel 2 : 10 minutes ou moins;
- Liste des témoins du RNCREQ :
  - Ricardo Moreira dos Santos, analyste externe;
- Temps requis pour l'adoption et la présentation de la preuve : 30 minutes;
- Temps prévu pour les contre-interrogatoires des témoins des autres intervenants :
  - Le RNCREQ ne prévoit pas poser de questions aux autres intervenants.
- Temps prévu pour l'argumentation : 15 minutes.
- Moyens préliminaires et huis clos :
  - Aucun moyen préliminaire, mais le RNCREQ entend assister à

l'audience qui se tiendra à huis clos. L'analyste et le procureur du RNCREQ ont en effet signé l'engagement de confidentialité d'Énergir à cet égard ([C-RNCREQ-0005](#)).

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos plus cordiales salutations.



**Jocelyn Ouellette, avocat**

